

Extrait du site UGTG.org

url :Â <http://ugtg.org/spip.php?article1269>

MenacÃe de mort par un Â caÃdÃ », Maitre Sarah Aristide avait dÃposÃ plainte en fÃvrier 2010 : Une plainte restÃe lettre morte...

Date de parution : 29 novembre 1999

- ActualitÃ -

Date de mise en ligne : lundi 4 octobre 2010

Mis Ã jour le : mardi 5 octobre 2010

UGTG.org

[Victime dâEuros™Ãcoutes illicites](#), Sarah ARISTIDE a dÃposÃ en 2006 une plainte qui Ã ce jour est demeurÃe sans suite.

Victime de tentative d'intimidations et de menaces de mort lors d'un procÃs aux Assises, Sarah ARISTIDE a dÃposÃ une autre plainte qui Ã ce jour est aussi restÃe lettre morte.

ConsÃquence : les auteurs de ces faits entendre poursuivre leurs exactions pour tenter de terroriser cette avocate qui dÃrange le pouvoir colonial.

Nous mettons en ligne la plainte dÃtaillÃe et nominative dÃposÃe par l'avocate Sarah ARISTIDE dÃbut fÃvrier 2010, suite aux menaces de mort profÃrÃes Ã son encontre par un "caÃd" mis en cause dans le cadre du jugement des assassins de [Gerty DAVID](#).

A l'Ãpoque, cette plainte fut publiÃe par le site [Caraib Creole News](#).

InvitÃ lundi 04 octobre 2010 par une radio locale Ã s'exprimer sur les nouvelles menaces dont l'avocate est la victime, le bÃtonnier de l'Ordre des Avocats de Guadeloupe, MaÃtre Charles Nicolas, est sorti de sa rÃserve. Ãmu et trÃs remontÃ, il a mis en cause l'inaction et le rÃle du Parquet ; puis pointÃ du doigt les raisons : Sarah ARISTIDE dÃrange... Mais malgrÃ l'incitation du journaliste, Charles NICOLAS s'est refusÃ Ã citer le nom du responsable de cette collusion entre l'institution judiciaire et les individus (barbouzes et/ou malfrats) qui tentent de terroriser la jeune avocate...

Ce mÃme lundi, le collectif des avocats de Sarah ARISTIDE publiait un communiquÃ consultable [ICI](#)

Ci-aprÃs, le texte de la plainte dÃposÃe en fÃvrier 2010, prÃcÃdÃ d'un chapeau de la RÃdaction de [CCN](#)

Pointe Ã Pitre Jeudi 4 FÃvrier 10 - CCN

ConsÃquence directe de lâEuros"affaire Gerty David, dont elle est lâEuros"un des avocats de la partie civile, Sarah Aristide, a fait parvenir Ã CCN, la plainte quâelle a adressÃ Ã lâEuros"avocat gÃnÃral Eric Ravenet. LâEuros"avocate Basse Terrienne a ÃtÃ lâEuros"objet de sÃrieuses menaces. Eu Ãgard aux faits relatÃs, lâEuros"affaire est dâune extrÃme gravitÃ. Rappelons que Gerty David a ÃtÃ retrouvÃe violÃe et assassinÃe dans des conditions qui ne sont toujours pas totalement ÃlucidÃes... En pareilles circonstances, la rÃdaction de CCN assure Ã Me Aristide le plus total soutien...

Monsieur lâEuros"Avocat GÃnÃral,

Je me vois contrainte de dÃposer plainte entre vos mains, sachant que vous transmettez la prÃsente Ã Monsieur le Procureur de la RÃpublique, Ã lâEuros"encontre de Monsieur **JoÃ I GUILLAUME** pour les faits de menaces de mort dont jâai ÃtÃ victime ce le vendredi 29 Janvier 2010, dans le cadre du procÃs Gerty DAVID.

En effet, alors que j'Ãtais arrivÃe Ã ma plaidoirie visant Ã solliciter de la Cour d'Assises un supplÃment d'information, je me suis rendue dans le patio, donnant Ã l'arrÃe de la Cour d'Assises, pour y fumer une cigarette en toute tranquillitÃ.

Au bout de quelques secondes, un groupe composÃ d'une dizaine d'individus Ã la mine , s'est dirigÃe vers moi, pour arrÃter Ã ma hauteur.

Monsieur JoÃ GUILLAUME, qui marchait au milieu du groupe qui avanÃait en deux rangÃes, m'a alors regardÃ fixement avec un regard menaÃant.

N'ayant pas pour habitude de me mettre Ã la hauteur de tels individus, je me suis contentÃe de le regarder Ã mon tour, aucun propos n'ayant ÃtÃ Ã cet instant ÃchangÃ entre nous.

Il est alors reparti avec ses comparses goguenards et a fait le tour pour revenir Ã mon niveau.

Ã cet instant, que me fixant toujours mÃchamment, il a prononcÃ la phrase suivante : Â« fÃto ay a midi iÃ i vivan, zo kÃ rÃpran foto a 1 h iÃ i kÃ mo Â » : Â« prenez sa photo Ã midi pendant qu'elle est vivante, vous reprendrez sa photo Ã une heure quand elle sera morte Â ».

Je me suis contentÃe Ã encore de le fixer, sans rÃpondre, ce qui ne m'a pas empÃchÃ de mesurer la gravitÃ des menaces de mort que monsieur GUILLAUME venait de profÃrer Ã monencontre.

Il est alors reparti, avec son gang (je ne puis les qualifier autrement) faire de nouveau le tour et s'est encore une fois arrÃtÃ Ã mon niveau.

Il s'est alors adressÃ une fois de plus Ã moi pour me dire : Â« dÃ tout fason sÃ mÃsiÃ solid, yo pÃ kÃ palÃ, zo pÃ jan pwouvÃ ayen Â » : Â« de toute faÃon, les gars sont solides, ils ne parleront pas, vous ne pourrez jamais rien prouver Â ».

J'ai immÃdiatement relatÃ ces faits Ã mes ConfrÃres MÃtre Evita CHEVRY et Monsieur le BÃtonnier Roland EZELIN, qui m'ont conseillÃe eu Ãgard Ã la gravitÃ des propos qui m'avaient ÃtÃ tenus, de porter cette situation Ã la connaissance de la Cour d'Assises.

Ãtait en effet important, que tant vous Monsieur l'Avocat GÃnÃral, que le PrÃsident et l'ensemble de la Cour soit informÃs.

Ailleurs, Madame Liliane ROY CAMILLE, s'est faite un devoir d'acter immÃdiatement mes dÃclarations.

Je vous confesse Monsieur l'Avocat GÃnÃral que je m'en serai tenue lÃ et ce mÃme si un tÃmoin (qui refuse d'ailleurs d'apparaÃtre dans cette affaire mais qui a confirmÃ les menaces au BÃtonnier EZELIN, Ã votre demande) est venu me voir pour enquÃrir si j'avais vraiment entendu les propos qui m'avaient ÃtÃ tenus par Monsieur GUILLAUME.

Malheureusement, alors que je regagnais mon vÃhicule sous escorte, quelle ne fut pas ma surprise de trouver Monsieur GUILLAUME en compagnie de trois comparses Ã cÃtÃ de ma voiture, visiblement en train de m'attendre.

LâEuros"un dâEuros"entre eux Ã©tait aux commandes dâEuros"une petite voiture de style berline, une CitroÃ© n immatriculÃ©e 444 AZR 971.

En fait, le troisiÃ©me qui Ã©tait dans la rue avec Monsieur GUILLAUME et lâEuros"autre dont jâEuros"ignore lâEuros"identitÃ©, sâEuros"Ã©tait placÃ© derriÃ©re moi Ã tel point que je ne lâEuros"ai pas vu mais que câEuros"est mon garde du corps qui les a repÃ©rÃ© et les a regardÃ© de telle sorte quâEuros"ils ne sâEuros"en sont pas pris Ã moi, pas plus quâEuros"Ã mon vÃ©hicule Ã ma connaissance.

Je me suis bien Ã©videmment interrogÃ©e, nâEuros"osant croire que les choses iraient aussi loin sur le fait quâEuros"ils aient Ã©tÃ© quatre Ã mâEuros"attendre et que lâEuros"un dâEuros"entre eux se soit positionnÃ© dans mon dos, me privant de la possibilitÃ© de le voir.

Monsieur lâEuros"Avocat GÃ©nÃ©ral, ce nâEuros"est pas Ã vous que jâEuros"apprendrai lâEuros"horreur des faits perpÃ©trÃ©s sur la personne de Gerty DAVID et il ne mâEuros"a pas Ã©chappÃ© que lâEuros"on me promettait un sort tout aussi fÃ©cheux.

Tout laisse Ã penser dans cette affaire que les bourreaux de Gerty DAVID Ã©taient plus nombreux que les seuls THELEMAQUE et BRUNO et que la rÃ©alitÃ© de son calvaire dÃ©passe lâEuros"entendement.

DâEuros"ailleurs, monsieur GUILLAUME qui jusque lÃ sâEuros"Ã©tait montrÃ© fort habile et sÃ »r de lui peut Ãatre eu Ã©gard aux protections dont il bÃ©nÃ©ficie manifestement, ce qui ressort du dossier, semble avoir perdu son sang froid, ce quâEuros"il dÃ©montre par les propos quâEuros"il mâEuros"a tenus.

JâEuros"ai su par la rumeur publique quâEuros"il Ã©tait revenu en GUADELOUPE plusieurs fois et notamment semble t il au mois de DÃ©cembre 2009.

Si tout cela Ã©tait exact, cela dÃ©montrerait les mensonges prononcÃ©s Ã la barre par ce monsieur.

Je me permets, compte tenu des menaces qui pÃ©sent sur moi, Ã©tant entendu que je crains le pire pour mon entourage familial, amical et professionnel (ma collaboratrice Claudia MEDINA et mon assistante Virginie DEGLAS) de vous demander dâEuros"investiguer sur ces allers retours de monsieur GUILLAUME.

Je pense que cette rumeur est dâEuros"autant plus fondÃ©e que je ne mâEuros"explique pas, quâEuros"Ã©tant revenu sous escorte en GUADELOUPE, pour Ãatre entendu comme tÃ©moin, il ait pu dÃ©s le lendemain recrÃ©er son gang et mieux reprendre son rÃ´le de chef, aprÃ©s plus dâEuros"un an dâEuros"absence.

CâEuros"est la raison pour laquelle, je dÃ©pose plainte entre vos mains Ã lâEuros"encontre de monsieur JoÃ© l GUILLAUME pour les faits de menaces de mort en application de lâEuros"article 222-17 du Code PÃ©nal.

Sachant pouvoir compter sur votre efficacitÃ© habituelle,

Je vous prie de croire, Monsieur lâEuros"Avocat GÃ©nÃ©ral, Ã lâEuros"expression de mes salutations respectueuses.

Fait Le 1er FÃ©vrier 2010

Source : [Caraib Creole News](#)

Post-scriptum :

Tous les articles :

- ▶ [Affaire des Ãcoutes tÃlÃphoniques de MaÃtre Sarah ARISTIDE - DÃclaration de lÃEuros™UGTG Ã propos de lÃEuros™arrÃt de la Cour dÃEuros™appel de Basse-Terre](#) - 24 Juillet 2008
- ▶ [Confession dÃEuros™avocats Ã un prÃtre de passage](#) - 10/11/2008
- ▶ [Lettre dÃEuros™Aristide & Tacita au procureur PrÃtre](#) - 31 Mars 2009
- ▶ [Affaire S. Aristide & P. Tacita : CommuniquÃ des avocats](#) - 18/05/09
- ▶ [CommuniquÃ du ComitÃ de soutien de MaÃtres ARISTIDE & TACITA](#) - 10 Juin 2009
- ▶ [Comprendre lÃEuros™affaire Aristide & Tacita : MaÃtre Roland Ezelin](#) - 13/06/09
- ▶ [Affaire Aristide & Tacita : communiquÃ du LKP](#) - 16 juin 2009
- ▶ [Lettre ouverte dÃEuros™avocats Ã Nicolas Sarkozy](#) - 27 juin 2009
- ▶ [Affaire Sarah ARISTIDE - Patrice TACITA : CommuniquÃ de presse du Collectif d'avocats](#) - 17 juillet 2009